

Fonds d'obligations à court terme Plus Middlefield (anciennement Fonds de revenu INDEXPLUS) – série F

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à court terme Plus Middlefield (anciennement Fonds de revenu INDEXPLUS). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Middlefield Limited au 1-888-890-1868 ou à invest@middlefield.com, ou visitez le www.middlefield.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

* Le 30 janvier 2026, le fonds a modifié ses objectifs de placement. Par conséquent, le rendement antérieur au 3 février 2026 est attribuable à la stratégie de placement antérieure.

Bref aperçu

Code du fonds :	MID436	Gestionnaire du fonds :	Middlefield Limited
Date de création de la série :	Le 15 août 2003	Gestionnaire de portefeuille :	Middlefield Limited
Valeur totale du fonds au 29 mai 2026 :	42,0 millions \$	Distributions :	0,042 \$/part par mois Date de clôture des registres : avant-dernier jour ouvrable du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,95%	Placement minimal :	Initialement, 500 \$, placement ultérieur de 100 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds d'obligations à court terme Plus Middlefield (anciennement Fonds de revenu INDEXPLUS) est axé sur des investissements dans les obligations à court terme de sociétés américaines et canadiennes. Il tire parti de tous les types de titres à revenu fixe publics, dont les équivalents de trésorerie, les obligations d'État, les obligations de société, les prêts syndiqués de sociétés et les obligations convertibles au Canada, aux États-Unis et dans certains marchés européens. Le fonds prévoit gérer le risque de change en couvrant de manière substantielle son exposition aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain. Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du fonds au 29 mai 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 29 mai 2026)

1. Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} février 2028	20,7 %
2. Gouvernement du Canada, 2,5 %, 1 ^{er} mai 2028	3,2 %
3. Sunoco LP, 5,875 %, 15 juillet 2027	3,0 %
4. SBA Communications Corp., 3,875 %, 15 février 2027	2,9 %
5. Sunoco LP, 3,875 %, 16 juin 2026	2,4 %
6. Secure Waste Infrastructure Corp., 6,75 %, 22 mars 2029	2,2 %
7. CES Energy Solutions Corp., 6,875 %, 24 mai 2029	2,2 %
8. Murphy Oil Usa Inc., 5,625 %, 1 ^{er} mai 2027	2,2 %
9. Viasat Inc., 5,625 %, 15 avril 2027	2,2 %
10. Chemtrade Logistics Inc., 6,375 %, 28 août 2029	2,2 %

Pourcentage total des 10 principaux placements	43,2 %
Nombre total de placements	64

Répartition des placements (au 29 mai 2026)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

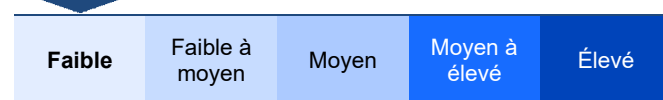
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Middlefield Limited estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus simplifié du fonds.

FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME PLUS MIDDLEFIELD (ANCIENNEMENT FONDS DE REVENU INDEXPLUS) – SÉRIE F

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds*?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds. Le fonds a été créé initialement comme fonds d'investissement à capital fixe le 15 août 2003, puis il a été converti en organisme de placement collectif à capital variable avec prise d'effet le 5 juin 2017.

Remarque : Le rendement antérieur au 3 février 2026 est attribuable à la stratégie de placement antérieure.

Rendements annuels*

Ce graphique indique le rendement des parts de série F du fonds au cours de chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Remarque : Le rendement antérieur au 3 février 2026 est attribuable à la stratégie de placement antérieure.

Meilleur et pire rendement sur trois mois*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,2 %	le 31 mars 2019	Votre placement augmenterait à 1 142 \$
Pire rendement	-14,4 %	le 31 mars 2020	Votre placement chuterait à 856 \$

Remarque : Le rendement antérieur au 3 février 2026 est attribuable à la stratégie de placement antérieure.

Rendement moyen*

Le taux de rendement annuel composé des parts de série A du fonds a été de 8,2 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 2 208 \$.

Remarque : Le rendement antérieur au 3 février 2026 est attribuable à la stratégie de placement antérieure.

FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME PLUS MIDDLEFIELD (ANCIENNEMENT FONDS DE REVENU INDEXPLUS) – SÉRIE F

À qui le fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- recherchent un revenu mensuel régulier et une appréciation du capital à long terme au moyen d'un investissement dans des titres de participation donnant droit à des dividendes et des titres à revenu fixe;
- ne sont pas inquiets des fluctuations des cours à court terme;
- prévoient détenir leur investissement à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de série F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2025, les frais du fonds s'élevaient à 1,08 % de sa valeur, ce qui correspond à 10,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.	0,95 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,13 %
Frais du fonds	1,08 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant à l'égard des parts de série F du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou substituer des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Si vous effectuez une vente ou une substitution de titres dans les 30 jours de leur acquisition, vous pourriez payer des frais de 1 % de la valeur des titres visés par la vente ou la substitution. Si nous constatons que des opérations de négociation à court terme tendent à être effectuées de manière excessive, vous pourriez payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des titres que vous avez achetés, vendus ou substitués au cours d'une période de 90 jours. Ces frais sont versés au fonds. Ces frais ne seront pas imposés à l'égard des substitutions ou des rachats effectués dans la Catégorie revenu à intérêts élevés Middlefield.
Frais de substitution	La société de votre représentant peut réclamer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous substituez dans un autre fonds Middlefield.
Frais liés au compte à honoraires	Vous devez habituellement posséder un compte à honoraires admissible auprès de la société de votre représentant pour acheter des parts de série F. Vous verserez habituellement à la société de votre représentant des honoraires pour ses conseils en placement et d'autres services.

FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME PLUS MIDDLEFIELD (ANCIENNEMENT FONDS DE REVENU INDEXPLUS) – SÉRIE F

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Middlefield Limited ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Middlefield Limited
The Well
8 Spadina Avenue, bureau 3100
Toronto (Ontario) M5V 0S8

Numéro sans frais : 1-888-890-1868

Courriel : invest@middlefield.com

Site Web : www.middlefield.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.